

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 129 (2003)
Heft: 14: Deltametropol, un manifeste

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enfin, avantage très significatif, l'analyse multiscalaire et transversale correspond parfaitement à l'hétérogénéité intrinsèque de la ville, telle que la raconte André Corboz, penseur et poète de la ville. Dans l'espace, on gravit les échelons qui mènent à l'hyperville, un territoire analogue à l'hypertexte, belle métaphore inventée pour désigner les formes urbaines contemporaines, faites d'essaimages, de superpositions, d'emmêlements, presque de déplacements aléatoires. Et dans le temps, on parcourt les étapes qui constituent progressivement la territoire urbain comme palimpseste, cet empilement de cités et constructions successives advenues sur un même sol, dont les occupants font souvent preuve d'une mémoire défaillante et d'une dangereuse imprévoyance.

Et surtout, en croisant l'espace et le temps, on accède à ce qui fait la dynamique urbaine, dans ce qu'elle a de culturellement irréductible à toute autre forme d'établissement humain: des personnes et des véhicules circulent

continuellement, des idées et des valeurs s'échangent en permanence. Ces mouvements se font à des vitesses variables, en flux plus ou moins denses, entre les pôles multiples de réseaux complexes. Le tout génère inévitablement de coûteuses arythmies, que la bonne gouvernance s'efforce de maîtriser et de régulariser, afin de réduire les pertes d'énergie et les gaspillages liés à tout manque d'organisation collective.

Car telle est bien l'utilité suprême de l'entrée en ville par les échelles: en améliorant la compréhension de la cité, elle facilite aussi la gestion. Pour autant bien sûr qu'on accepte les changements d'échelles ou, mieux, la prise en compte simultanée de différents niveaux de perception. C'est tout le sens du très sain principe du « glocal »: penser à l'échelle globale, agir à l'échelle locale.

Yvette Jaggi, ancienne syndique de Lausanne
Professeure (rempl.) à l'Institut de géographie de l'Uni de Lausanne
IGUL, CH - 1015 Lausanne

Commune d'Echandens

Concours d'idées pour un dispositif d'équipements collectifs de la commune en procédure ouverte

ORGANISATEUR

L'organisateur du concours est la Commune de Echandens.

Adresse: Municipalité de la Commune de Echandens
Route de la Gare 4 – 1026 Echandens

GENRE DE CONCOURS

C'est un concours d'idées selon le règlement SIA 142 du 12 juin 1998.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert aux architectes et aménagistes REG, aux urbanistes FSU et aux paysagistes FSAP ainsi qu'aux étudiants de ces différentes professions.

PRIX ET MENTIONS

Une somme de Fr. 75 000.– (hors taxe) est à disposition du jury pour l'attribution d'au moins trois prix et d'éventuelles mentions.

JURY

Le jury est composé des personnes suivantes:

Président:

M. Jean-Daniel Urech Urbaniste FSU, Architecte EPFL/SIA/FAS, Lausanne

Membres du jury:

M. Ernest Carrel

Municipal de l'urbanisme, des constructions et de la police des constructions d'Echandens

Représentant de la commission du Conseil communal Urbaniste FSU architecte, Lausanne

M. Rolf Vogel

Mme Laurence Meyer de Stadelhofen

Urbaniste FSU, aménagiste au service de l'aménagement du territoire du canton de Vaud

Membres suppléants:

M. Michel Pache

Municipal des routes, éclairage public, services industriels, eaux claires et usées d'Echandens

Représentant de la commission du Conseil communal Urbaniste FSU, Architecte EPFL/SIA, Genève

CALENDRIER

Les dates suivantes sont déterminantes pour le déroulement du concours : 8 juillet 2003.

Ouverture: Les intéressés reçoivent le règlement – programme sur demande par fax au numéro 021 320 95 66. Ils peuvent le consulter sur le site internet de la SIA.

DÉLAI D'INSCRIPTION

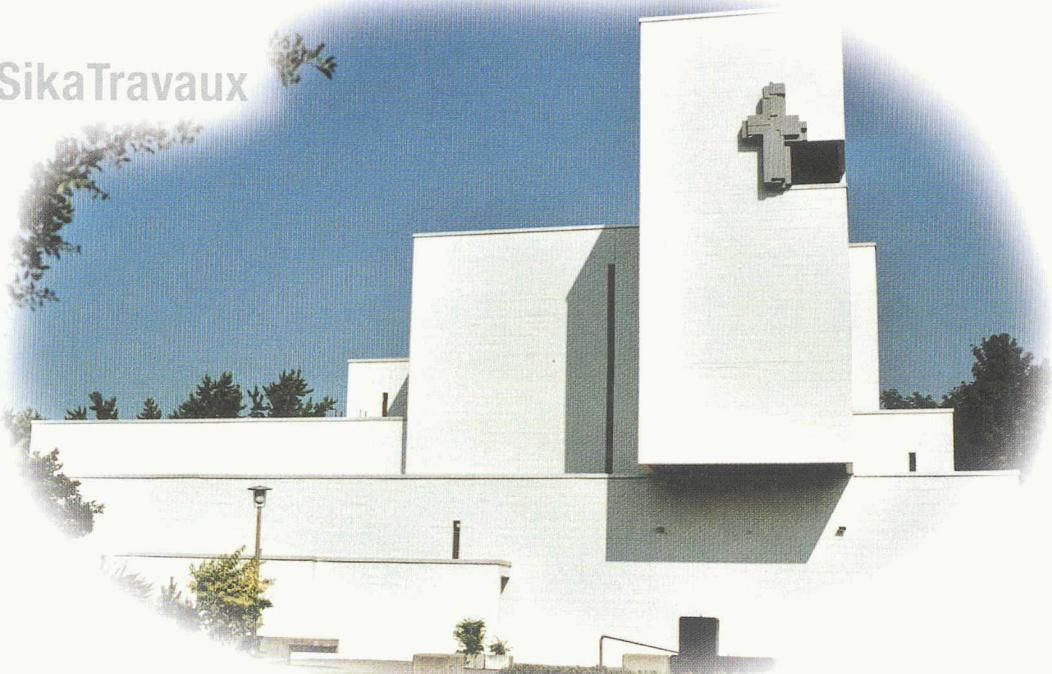
Les intéressés s'inscrivent par courrier postal à l'adresse de l'organisateur en joignant les preuves de leur droit de participer et du paiement de la finance d'inscription de Fr. 50.– (à verser au CCP 10-8438-8 avec la mention « Concours d'idée ») jusqu'au 20 août 2003. (La finance d'inscription ne sera pas rendue.)

REMISE DES PROJETS

10 novembre 2003.

ÉLÉMENTS DE PROGRAMME

Il s'agit d'un concours relevant essentiellement de l'urbanisme (mise en place d'un dispositif d'équipements collectifs de la commune) l'établissement du programme par les concurrents eux-mêmes faisant partie du concours.



La solidité. Envers et contre tout.

Les églises sont emblématiques de tout site architectural local. Elles donnent à un lieu sa touche architecturale en envoyant des signaux qui ne trompent pas. Ainsi, l'aspect extérieur représente non seulement la façade, mais véhicule également le message même de l'édifice.

C'est précisément cette constatation qui a fait pencher la balance lorsqu'il s'est agi de donner à l'église catholique-romaine de Muttenz, construite en 1966, une protection de façade de qualité optimale. En effet, peu après une «restauration» effectuée en 1987 au moyen d'une structure rigide, des fissures, pour partie aquifères, se sont rapidement reformées. En outre, des éclatements de béton de plus en plus nombreux sont apparus en raison de la corrosion de l'armature. Plus de temps à perdre: l'heure d'une restauration en bonne et due forme était venue.

Après une inspection minutieuse, les travaux de remise en état, qui se sont déroulés

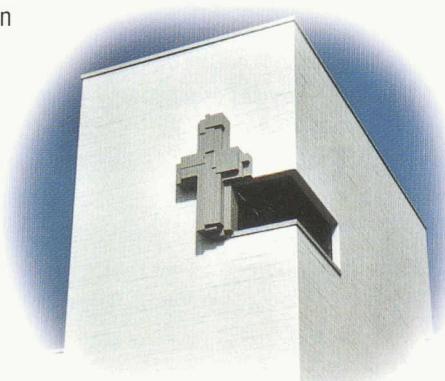
sur trois ans au total, ont été ordonnés sur le complexe construit en béton

Leca (composé de l'église avec son clocher, du foyer paroissial et du presbytère); nous avons procédé au dérouillage des aciers à nus; du revêtement anticorrosion et couche d'adhérence au mortier Sika MonoTop-610; reprofilage au mortier de réparation Sika MonoTop-612.

La nécessaire protection de surface contre les intempéries est à nouveau assurée par: une couche de Sikagard-552 W Primer et trois couches de Sikagard-550 W-Elastic.

Durée des travaux de remise en état: de 2001 à 2004.

Projet et direction des travaux: paroisse catholique de Muttenz.



Succursales à: Aarau, Kirchberg BE, Cadenazzo, Coire, Echandens, Kriens, Meyrin/Satigny, Muttenz, Steg/VS, St-Gall, Zurich



SikaTravaux SA

Protection des ouvrages, assainissements, étanchéités

Route de la Chocolatière 27, 1026 Echandens, Tél. 021 706 50 80, Fax 021 706 50 81, www.sikabau.ch